



REGLEMENT PARTICULIER D'APPEL D'OFFRES

**SCCV LES SENIORIALES DE FLEURY-SUR-ORNE
SNC VINCI IMMOBILIER RESIDENTIEL**

**Construction d'une résidence services séniors de 99 logements collectifs
+ 1 micro-crèche + 3 commerces
ZAC Hauts de l'Orne
Lot 3A
Delle du Bissonnet
14123 FLEURY-SUR-ORNE**

ARTICLE 1. - OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le présent appel d'offres concerne les travaux ou prestations envisagés pour la réalisation de la :

**Construction d'une résidence services séniors de 99 logements collectifs
+ 1 micro-crèche + 3 commerces
ZAC Hauts de l'Orne
Lot 3A
Delle du Bissonnet
14123 FLEURY-SUR-ORNE**

ARTICLE 2. - CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRES

2.1. - MODE DE L'APPEL D'OFFRES

Le présent appel d'offres est un appel d'offres privé. La consultation a lieu en corps d'état séparés.

Les entreprises devront obligatoirement répondre en tous points aux pièces de l'appel d'offres.

2.2. – DECOMPOSITION EN TRANCHE ET/OU EN LOTS

Suivant C.C.T.P. – Liste à titre indicatif :

- LOT N°1 : GROS ŒUVRE (**déjà attribué**)
- LOT N°2 : RAVALEMENT
- LOT N°3 : ETANCHEITE
- LOT N°4 : BARDAGE BOIS
- LOT N°5 : MENUISERIES EXTERIEURES PVC
- LOT N°6 : MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM
- LOT N°7 : SERRURERIE
- LOT N°8 : MENUISERIES INTERIEURES
- LOT N°9 : PLATRERIE SECHE
- LOT N°10 : CARRELAGE - FAIENCE
- LOT N°11 : SOLS SOUPLES
- LOT N°12 : PEINTURE
- LOT N°13 : ASCENSEURS
- LOT N°14 : FLOCAGE
- LOT N°15 : CLOTURE – PORTAIL
- LOT N°16 : CUISINE LOGEMENT – MEUBLE SALLE D'EAU
- LOT N°17 : CHAUFFAGE – CLIMATISATION – PLOMBERIE (BET Trigone)
- LOT N°18 : ELECTRICITE (BET Trigone)
- LOT N°19 : TERRASSEMENT - VRD (BET Lallouet)
- LOT N°20 : ESPACES VERTS (BET APUC)

2.3. - CONNAISSANCE DES LIEUX

Par l'établissement de leur proposition de prix, les entreprises sont réputées avoir parfaite connaissance des lieux ainsi que de toutes les prestations et difficultés inhérentes à l'exécution de leurs ouvrages.

2.4. - MODIFICATIONS DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'apporter, au plus tard quinze jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

2.5. – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES – DATE DE VALEUR

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date de l'offre.

La date de valeur des prix est fixée au mois de : AVRIL 2021

ARTICLE 3. – DELAI D'EXECUTION ET DATES PREVISIONNELLES

Le délai global fixé par le calendrier général est de **21 mois** jusqu'à la réception, y compris la période de préparation, le délai de levée de réserves des pré-livraisons et les congés payés hors intempéries.

Sauf précision contraire des pièces du marché, le délai de préparation est d'un mois.

La date prévisionnelle de démarrage de travaux est la suivante : décembre 2021.

ARTICLE 4. – CONDITIONS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

4.1. – CRITERES D'APPRECIATION DES OFFRES

Les critères d'appréciation retenus par le Maître d'Ouvrage, après analyse des offres, sont par ordre d'importance décroissante :

- 1) Conformité au dossier DCE
- 2) Prix des prestations
- 3) Garantie de qualité
- 4) Garantie professionnelle et financière

4.2. – DISPOSITIONS PARTICULIERES

Si, au terme de la consultation, un candidat est informé que son offre est retenue, il ne pourra prétendre à aucune indemnité, ni élever aucune réclamation dans l'hypothèse où le Maître d'Ouvrage ne passerait pas avec lui le marché de travaux correspondant, quand bien même la mise au point de son offre aurait nécessité la réalisation d'études complémentaires. En effet, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation.

L'offre ne pourra être valablement acceptée qu'après production des documents annexes figurant au Cahier des Charges et en particulier de la garantie de bonne fin lorsqu'elle est exigée.

ARTICLE 5. – DOCUMENTS DIVERS

Bien que non joints, les documents suivants font partie intégrante de la présente consultation :

Ensemble des DTU, REEF et toute autre réglementation générale en vigueur (exemple : règlement sanitaire départemental...).

ARTICLE 6. – REMISE DES OFFRES

6.1. – PRESENTATION DES OFFRES

Les offres devront être présentées de la manière suivante (voie postale ou courriel) :

VOIE POSTALE

Une enveloppe extérieure de format 31 x 23 environ

Cette enveloppe ne devra comporter que les indications suivantes :

**REMISE DE PRIX POUR CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SERVICES SENIORS DE
99 LOGEMENTS COLLECTIFS + 1 MICRO-CRECHE + 3 COMMERCES
ZAC HAUTS DE L'ORNE
LOT 3A DELLE DU BISSONNET
14123 FLEURY-SUR-ORNE**

Aucune marque distinctive ni cachet commercial de l'entreprise ne devra apparaître sur cette enveloppe.

Cette enveloppe, après avoir reçu les enveloppes énumérées ci-après, devra être cachetée, par tous moyens laissés libres à l'entreprise.

COURRIEL

Les offres peuvent être envoyées par courriel à l'adresse suivante :

sp@ecib-economistes.fr

6.2. – CONTENU DE L'OFFRE

6.2.1. – Acte d'Engagement

Le modèle d'Acte d'engagement est remis dans l'appel d'offres.

6.2.2. – Pièces constituant l'offre

L'enveloppe, de format libre, devra contenir :

- le DPGF rempli conforme aux exigences du dossier,
- le mémoire des dispositions prises par l'entrepreneur pour l'exécution des travaux qui devra notamment comprendre :
 - la liste des sous-traitants éventuels qui, tout en n'étant pas désignés au marché seront proposés après sa passation à l'accord du Maître d'Ouvrage,
 - un programme d'exécution des ouvrages indiquant, de façon sommaire, la durée prévisionnelle des différentes phases de chantier, en restant dans le cadre enveloppe du calendrier prévisionnel joint au DCE,
 - une note indiquant les principales mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur le chantier.

Pour ces documents, la dernière page devra :

- être revêtue de la mention manuscrite «**BON POUR ACCORD**»,
- être signée par l'entreprise,
- avoir reçu le cachet commercial de la société.

Cette enveloppe devra contenir également les documents suivants :

- extrait K-BIS datant de moins de 3 mois et les trois derniers bilans,
- pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise,
- certificats de qualification QUALIBAT – QUALIFELEC – Travaux Qualité, datant de moins d'un an,
- si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
- attestations de règlement des cotisations URSSAF (de moins de six mois) et impôts,
- attestations d'assurances Responsabilité Civile et Décennale (en cours de validité).
- Attestation d'inscription sur une des plateformes ATTESTATION LEGALE ou ACTRADIS et être à jour des documents

6.3. – LIEU ET DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

6.3.1. – Les offres sont adressées à l'adresse suivante :

SARL ECIB Fabrice DEROO
8, allée Marquis Le Héricy
14 740 SAINT-MANVIEU-NORREY
☎ : 02.31.80.64.65
Fax : 02.31.80.64.54
E-mail : sp@ecib-economistes.fr

6.3.2. – Date limite de remise des offres

Aucune offre ne sera acceptée après le **16/04/2021 à 17h00.**

Les procédés ne garantissant pas la confidentialité des offres, notamment la télécopie, sont interdits.

Les pièces du dossier de consultation sont à retirer, après commande, version informatique téléchargeable gratuitement et version papier à la charge du candidat, chez le tireur de plans :

CDA – Le Coin des Archis
4, avenue de Tsukuba – Technopôle Citis
14200 Hérouville Saint clair
☎ : 02.31.95.30.33
E-mail : c-d-a@wanadoo.fr
<https://www.coindesarchis.com>

Par ailleurs, un dossier complet est déposé chez le Maître d'œuvre d'exécution pour consultation.

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui seraient nécessaires aux entreprises au cours de leurs études, elles devront contacter la Maîtrise d'œuvre d'exécution :

SARL PAUMIER ARCHITECTES ASSOCIES
20, avenue Henri Freville
35200 RENNES
☎ : 02 23 42 45 45
E-mail : p.loisel@paumier-architectes.fr

Économiste :

SARL ECIB Fabrice DEROO
8, allée Marquis Le Héricy
14 740 SAINT-MANVIEU-NORREY
☎ : 02.31.80.64.65
Fax : 02.31.80.64.54
E-mail : sp@ecib-economistes.fr

Pour le lot VRD :

Cabinet Patrick LALLOUET & Associés
542, avenue des Dignes
Parc Normandika
14123 FLEURY-SUR-ORNE
☎ : 02.31.820.820
E-mail : sebastien.bosquin@lallouet.geometre-expert.fr

Pour le lot espaces verts :

APUC
1, chemin du Pigeonnier de la Cépière
31100 TOULOUSE
☎ : 05 61 86 36 33
E-mail : contact@apuc.fr